

# TRAVAUX DE PROTECTION ET PRESERVATION DU LITTORAL DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Le Département de l'Hérault et la Commune de Villeneuve les Maguelone ont réalisé en co-maîtrise d'ouvrage des travaux de protection et de mise en valeur du littoral de Maguelone suite aux résultats d'une étude générale soulignant le caractère vulnérable de ces plages et l'importance de mettre en valeur un site à forte valeur patrimoniale, dégradé par la présence d'aménagements et d'enrochements obsolètes. Les aménagements réalisés se situent sur deux secteurs ( 1 : Grau de Prévost à la Cathédrale de Maguelone et 2 : droit de la Cathédrale de Maguelone) et ont notamment permis les actions suivantes :

## Secteur 1

- Le reprofilage et la réhabilitation du cordon artificiel par comblement des brèches sur un linéaire de 1400 m et réparation des ganivelles et pieux de vois dégradés.
- La création d'une rampe d'accès PMR au droit du parking de Palavas, dans la continuité des installations du « carré mer »
- Un rechargement en sable pour établir une largeur homogène de la plage par apport de matériaux par drague hydraulique depuis le Grau du Prévost ;
- La réparation de la berge Ouest du Grau du Prévost.

## Secteur 2

- La suppression des bassins aquacoles du C.A.T. "Les compagnons de Maguelone" par comblement à l'aide des sédiments apportés par drague hydraulique depuis la lentille de sable le Grau du Prévost ;
- La suppression de l'ouvrage longitudinal en enrochements de haut de plage présentant un "point dur" au regard de l'érosion, protégeant les anciens bassins,
- La création et la végétalisation d'un cordon de haut de plage de 750 m de long,
- L'aménagement en arrière de ce cordon d'une piste carrossable en stabilisé afin d'accéder au centre aéré et au poste de secours situés à l'Ouest de l'étang de la Sarrazine.

Les montants des travaux s'élève à 2M d'euros. Le CD34  a apporté un financement de 34%. Ces travaux ont été cofinancés par l'Europe (29%) , l'Etat (24%)  et la Région (13%) .





